



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

DREAL AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Recherche sur le site

Ok

CLIMAT AIR ÉNERGIE

EAU NATURE
BIODIVERSITÉPRÉVENTION DES
RISQUESTRANSPORTS
MOBILITÉAMÉNAGEMENT
PAYSAGELOGEMENT
CONSTRUCTION
VILLE DURABLEDÉVELOPPEMENT
DURABLE ET
DONNÉES

Accueil > Développement Durable et Données > Autorité environnementale > Les avis de l'Autorité environnementale > Documents d'urbanisme > Par département > Isère > 2017 > Chamrousse (38) : DUP valant mise en compatibilité du PLU dans le cadre du réaménagement du secteur Recoïn

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DONNÉES



Autorité environnementale

Les décisions au cas par cas

Les avis de l'Autorité
environnementale

Projets

Plans, programmes

Documents d'urbanisme

Par département

Par type de document

Procédures intégrées

Connaissance, observation,
statistiques

Données géographiques

Développement durable et
Partenariats

Croissance verte

Administration exemplaire

Veille de jurisprudence

Chamrousse (38) : DUP valant mise en compatibilité du PLU dans le cadre du réaménagement du secteur Recoïn



publié le 9 février 2017 (modifié le 5 avril 2017)

Avis AE

Dossier n°2017-ARA-AUPP-217

Avis rendu tacite le 27/04/2017

[Haut de page](#)

Dans la même rubrique

- ▶ Oz-en-Oisans (38) : Arrêt du PLU
- ▶ Chamrousse (38) : DUP valant mise en compatibilité du PLU dans le cadre du réaménagement du secteur Recoïn
- ▶ Montcarra (38) : Elaboration PLU
- ▶ La Morte (38) : Elaboration du PLU
- ▶ SCoT : Elaboration du Scot de la Communauté de Communes de l'Oisans
- ▶ Parmilieu (38) : Elaboration du PLU
- ▶ Trept (38) : Déclaration de projet valant mise en compatibilité du POS pour une extension de carrière
- ▶ Sassenage (38) : Déclaration de projet et mise en compatibilité du PLU (extension carrière Vicat)
- ▶ Le péage du Roussillon (38) : Révision PLU

▶ [Accès direct aux rubriques](#)

Site mis à jour le 27 avril 2017

